



ELECTIONS DES BELGES A L'ETRANGER

Enregistrement en tant qu'électeur domicilié dans l'Union européenne

Cet enregistrement est valable pour les élections fédérales

Numéro d'identification du Registre national

Nom:

Prénom:

Adresse (rue, n°. , boîte, code postal, commune, pays):

Adresse e-mail:

Si la demande concerne une personne mariée, elle peut, en vue de garantir la distribution du courrier, ajouter ci-après le nom de son conjoint.

Nom:

Prénom:

Vous êtes rattaché(e) en tant qu'électeur :

1. à la commune belge de(où vous avez un jour été inscrit(e) dans les registres de la population). Ce lien de rattachement doit être attesté par toutes voies de droit, sauf si il figure au Registre national.

2. à défaut du critère précédent, à la commune belge de(où vous êtes né(e))

3. à défaut des critères précédents, à la commune belge dans laquelle un de vos parents est inscrit ou a été inscrit dans les registres de la population en dernier lieu
(si nécessaire choisir une des deux communes)

4. à défaut des critères précédents, à la commune belge dans laquelle le mari, l'épouse, le précédent mari, la précédente épouse ou la/le partenaire dans une cohabitation enregistrée est inscrit(e) ou a été inscrit(e) dans les registres de population :

Ce lien de rattachement doit être attesté par toutes voies de droit.

5. à défaut des critères précédents, à la commune belge où un parent jusqu'au troisième degré est ou a été inscrit en dernier lieu dans les registres de la population ou la commune belge dans laquelle un ascendant est né, est inscrit ou a été inscrit dans les registres de la population : Ce lien de rattachement doit être attesté par toutes voies de droit.

6. si aucun de ces critères n'est applicable, à la commune de Bruxelles.

Je souhaite émettre mon vote de la façon suivante (un seul choix possible):

personnellement en Belgique

par procuration en Belgique

personnellement dans le poste consulaire où je suis inscrit(e)

par procuration dans le poste consulaire où je suis inscrit(e)

par correspondance

Au cas où vous souhaitez voter par correspondance ou personnellement, et que votre adresse de correspondance dans votre pays de résidence diffère de l'adresse figurant ci-dessus (par exemple une adresse postale), vous devez indiquer ci-dessous votre adresse de correspondance (votre bulletin de vote ou votre convocation sera alors envoyé à cette adresse). Vous ne pouvez pas mentionner d'adresse en Belgique.

Adresse (rue, n°. , boîte, code postal, commune, pays):

Inscrit(e) au Consulat (-général) de Belgique à:

Adresse:

Je déclare par la présente posséder la nationalité belge et ne pas avoir été déchu(e) de mes droits électoraux.

Fait à:

Date :

Signature: